

Rapport sur le Préavis 36-2013

Communication sur les grands chantiers – « Renens en mouvement »

La commission ad hoc chargée d'étudier le préavis susmentionné s'est réunie lundi 3 juin 2013 à la salle de Municipalité. Étaient présent-e-s Mesdames Maria del Mar Rodriguez et Dominique Perret, ainsi que Messieurs Oumar Niang, Christophe Hinvì, Jean-Pierre Leyvraz et Alberto Mocchi, Président rapporteur. Monsieur Vito Vita était excusé.

Les autorités communales étaient quant à elles représentées par Mesdames Marianne Huguenin, Syndique, et Tinetta Maystre, Municipale, ainsi que par Madame Michelle Dedelley, cheffe du service Culture-Jeunesse-Sport et Monsieur Nicolas Servageon, délégué à la promotion économique.

En préambule, Madame Huguenin a brièvement rappelé l'origine et les objectifs de ce préavis.

De nombreux chantiers d'envergure vont modifier le visage de la commune de Renens ces prochaines années, qu'il s'agisse du réaménagement de la gare et de ses alentours, de l'arrivée du tram ou du développement de divers quartiers. Il semble indispensable à la Municipalité de se montrer proactive, et d'informer suffisamment la population sur le déroulement et les enjeux de ces travaux. Le travail de communication effectué lors de la rénovation de la Place du Marché a porté ses fruits, et c'est de cette démarche qu'il s'agit de s'inspirer pour les chantiers à venir.

La Municipalité souhaite garder une certaine souplesse avec ce préavis. Les partenaires sont en effet multiples, et varient d'un projet à l'autre, ce qui aura des conséquences sur la nature et les modalités de la communication.

Des démarches ont été entamées dès 2012, avec notamment la création d'une charte graphique, de pictogrammes et d'une page internet dédiée aux grands projets urbanistiques.

Le dépôt de ce préavis est d'autant plus important que les premiers travaux en lien avec ces grands projets démarrent, et ne sont pas sans susciter de nombreuses questions au sein de la population.

Suite à ces explications, quelques questions ont été posées par les commissaires présents.

Un commissaire a demandé si les coûts liés aux premières démarches effectuées en 2012 avaient été pris en compte dans le préavis en question. Il lui a été répondu qu'ils avaient été intégrés directement au budget 2012.

Un autre commissaire s'est interrogé sur le détail de la somme évoquée de 200'000 francs. Il lui a été répondu qu'une estimation précise était difficile, mais que cette somme devait permettre de couvrir les frais de communication de 5 grands chantiers prévus ces cinq prochaines années, avec à chaque fois une communication via des actions ciblées (flyers, panneaux de chantiers, annonces dans la presse, banderoles, etc.). Ces sommes ont été prévues au plus juste, et tout sera mis en œuvre pour limiter les dépenses.

Une autre question a porté sur les contributions envisageables de la part des partenaires de la Municipalité pour les chantiers prévus (CFF, TL etc.). Il a été répondu que la participation financière de ces derniers est garantie, mais qu'il est important que la commune de Renens joue un rôle proactif en la matière, vu que ce sont ses habitants qui sont avant tout concernés.

Un commissaire a enfin demandé si des séances d'information à la population seraient mises en place, notamment en cas de dépassement des délais prévus, et si une newsletter pourrait être créée afin d'informer régulièrement la population quant à par exemple l'avancement des chantiers. Il a été répondu que des séances d'information ont déjà été organisées ponctuellement, par exemple lors de la présentation de plans de quartier, et le seraient sans doute encore dans le futur. Quant à une newsletter, cela n'a pas été prévu pour l'heure, mais c'est tout à fait envisageable au vu de la mise en place très simple de ce type d'outils.

Un commissaire a demandé si la communication était seulement prévue à sens unique ou s'il était aussi envisagé d'écouter les idées de la population et des autres acteurs concernés, comme dans le projet Cœur de Ville. Il lui a été répondu que cette phase d'écoute a déjà eu lieu dans des réunions, en amont de ce préavis. Il reste cependant possible encore d'intégrer des suggestions de détail, à l'exemple de celle faite ce soir au sujet du 14 Avril à double sens (n'inciter pas seulement les automobilistes à prendre les bonnes habitudes, mais aussi les cyclistes et piétons, plus exposés).

Après cet échange sous la forme de questions-réponses les représentants des autorités communales, que nous remercions ici pour leurs explications détaillées et la qualité du préavis qu'elles nous ont soumis, ont pris congé de la commission, qui a encore brièvement débattu du préavis avant de passer au vote.

C'est à l'unanimité que les conclusions du préavis 36-2013 *Communication sur les grands chantiers – « Renens en mouvement »* ont été acceptées par les commissaires présents.

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 36-2013 de la Municipalité du 29 avril 2013,
Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Alloue à la Municipalité le financement nécessaire à la campagne de communication et de renforcement de l'animation en vue des grands chantiers à venir « Renens en mouvement » pour la période 2013 à 2017 d'un montant de Fr. 430'000.—TTC.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif no 1010.5060.340 « Communication et renforcement de l'animation sur les grands chantiers à venir – Renens en mouvement ».

Vu le caractère provisoire de cet investissement, cette dépense sera amortie sur cinq ans, selon l'article 17b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1^{er} juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

Les commissaires :

Maria del Mar Rodriguez



Oumar Niang

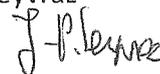


Vito Vita

Dominique Perret



Jean-Pierre Leyvraz



Jérôme Tendon

Christophe Hinvi



Alberto Mocchi, Président rapporteur

